



La Mairie de Montmirail

Les Compétences de la Mairie de Montmirail :

- L'état civil.
- Demandes de passeports biométriques
- Le recensement militaire à 16 ans
- Le changement de domicile : faire une déclaration en mairie
- Demandes de buvettes (1 mois à l'avance)
- L'urbanisme : déclaration de travaux
- Déclaration d'échafaudage
- Permis de construire
- Plan local d'urbanisme
- L'aide sociale : - C.C.A.S.
- Crèche
- Épicerie Sociale
- La Sécurité et la police municipale

Les services publics locaux :

- Cimetières
- Salles des fêtes
- Centre La Rochefoucauld
- Éclairage public
- Retransmissions spectacles et évènements sportifs sur écran géant (CielEcran)

L'environnement, la propreté urbaine et le cadre de vie à Montmirail :

- Patrimoine communal
- Fleurissement
- Trottoirs
- Parkings, places
- Espaces verts, Avenues, Aires de jeux
- Camping municipal

Coordonnées

12 rue Jeanne d'Arc
51210

Montmirail

[03 26 81 11 46](tel:0326811146)

mairie.montmirail@wanadoo.fr

Infos pratiques

Heures d'ouverture au public :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)
- Fermeture de la mairie lundi après-midi et jeudi matin